

Image not found or type unknown



Donation partage d une maison

Par **PHIFAN**, le **07/11/2015** à **11:57**

Bonjour

Suite à un partage d'une maison, maman en garde usufruit le bien est évaluée à 70.000 €

il y a des travaux fait depuis pour 50.000 €

Peut on tenir compte de ces frais et les intégrer dans la valeur du batiment faite par maman et payee par sachant que cela fait une valeur ajoutee pour le bien au bénéfice des 2 autres enfants.

cordialement